



CD210416 81A00

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Réunion du 16 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un et le vendredi seize avril à 09 h 30, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental.

Étaient présents : M. X. BALLENGHIEN, Mmes N. BARROUILLET, C. BOUE, M. C. BOURDIL, Mme M-T BROCA-LANNAUD, MM. G. CASTET, JP. COT, Mmes M-M. DALLA-BARBA, C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, C. DUCARROUGE, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. R. FRAIRET, M. GABAS, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, C. LAPREBENDE, F. LARROQUE, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mmes Y. RIBES, H. ROZIS LE BRETON, MM. J-P. SALERS, J. SAMALENS, C. TERRAIN, Mmes I. TINTANE et L. TOISON.

Excusés ou absents : Mmes F. CASALE, H. COOMANS, M. F. DUPOUEY, Mmes L. LABEDAN et C. SALLES.

Ont donné procuration : Mme F. CASALE à Mme C. BOUE, Mme H. COOMANS à M. C. TERRAIN, M. F. DUPOUEY à M. J-P. SALERS, Mme L. LABEDAN à M. B. GENDRE et Mme C. SALLES à Mme N. BARROUILLET

### Délibération adoptée à l'unanimité

#### OBJET : Budget Primitif 2021 : Synthèse des propositions

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
- VU l'avis des commissions organiques compétentes ;

<p>Accusé de réception en préfecture  032-223200015-20210416-lmc13a67690599e-DE  Date de télétransmission : 20/04/2021  Date de réception préfecture : 20/04/2021</p>
---

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

### Le Conseil Départemental décide :

- d'adopter le budget primitif 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, en mouvements réels, à la somme de **306 600 000 €** tous budgets confondus et à **336 429 929,42 €**, après prise en compte des mouvements d'ordre d'un montant de 29 829 929,42 €, comme présenté dans le document budgétaire figurant ci-joint.

La répartition par budget, en mouvements réels, est la suivante dont 298 742 437,36 € au titre du budget principal :

FONCTIONNEMENT en €	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	241 042 648,97	264 037 862,28
47 - SATESE	728 431,70	737 731,70
49 - ESPACES NATURELS ET CAUE	1 142 162,00	2 245 805,26
51 - POLE THERMAL	1 097 001,77	1 218 801,77
54 - LABO VETERINAIRE EAUX SOLS	1 694 914,12	1 750 614,12
57 - AUTODROME NOGARO	75 621,00	185 607,85
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>245 780 779,56</b>	<b>270 176 422,98</b>
INVESTISSEMENT en €	Dépenses	Recettes
01 - BUDGET PRINCIPAL	57 699 788,39	34 704 575,08
47 - SATESE	29 931,70	20 631,70
49 - ESPACES NATURELS ET CAUE	2 416 170,50	1 312 527,24
51 - POLE THERMAL	418 300,77	296 500,77
54 - LABO VETERINAIRE EAUX SOLS	90 044,12	34 344,12
57 - AUTODROME NOGARO	164 984,96	54 998,11
<b>Total Investissement</b>	<b>60 819 220,44</b>	<b>36 423 577,02</b>
<b>Total général</b>	<b>306 600 000,00</b>	<b>306 600 000,00</b>

- de reprendre par anticipation au budget primitif 2021 les résultats de la gestion 2020 et cela avant le vote du compte administratif 2020.

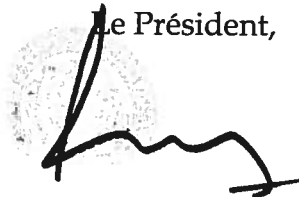
Au terme de la gestion 2020, les résultats se présentent par budget ainsi qu'il suit :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Besoin de financement
01	BUDGET PRINCIPAL		25 956 211,87	11 514 315,08		11 514 315,08
47	SATESE	20 631,70			20 631,70	0,00
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES		784 493,19	686 808,00		686 808,00
51	POLE THERMAL	216 500,77			216 500,77	0,00
54	LABO VETERINAIRE EAUX ET SOLS	24 344,12			24 344,12	0,00
57	AUTODROME NOGARO		150 605,96	54 998,11		54 998,11
	<b>TOTAL :</b>	<b>261 476,59</b>	<b>26 891 311,02</b>	<b>12 256 121,19</b>	<b>261 476,59</b>	<b>12 256 121,19</b>

Les résultats excédentaires de fonctionnement de l'exercice 2020, d'un montant global de 26 891 311,02 €, sont affectés, de façon anticipée, à la couverture des déficits d'investissement pour un montant de 12 256 121,19 € et à la section de fonctionnement pour le solde (14 635 189,83 €).

		Affectation provisoire des résultats excédentaires de fonctionnement, soit 26 891 311,02 €		
		Fonctionnement Compte 002	Investissement Compte 1068	Total
01	BUDGET PRINCIPAL	14 441 896,79	11 514 315,08	25 956 211,87
49	ESPACES NATURELS SENSIBLES ET CAUE	97 685,19	686 808,00	784 493,19
57	AUTODROME NOGARO	95 607,85	54 998,11	150 605,96
	<b>TOTAL :</b>	<b>14 635 189,83</b>	<b>12 256 121,19</b>	<b>26 891 311,02</b>

Une délibération d'affectation définitive des résultats interviendra après le vote du compte administratif 2020.

Le Président,  
  
**Philippe MARTIN.**

Délibération transmise et reçue en Préfecture le **20 AVR. 2021**

Le Président du Conseil Départemental certifie que :

- la présente délibération a été affichée le **20 AVR. 2021**

- et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Avril 2021.